



**COMMUNE  
DE  
BOUGY-VILLARS**

—  
CONSEIL GENERAL

Bougy-Villars, le 22 mars 2022

### Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars  
**Séance du 22 mars 2022**  
Présidence : Monsieur Chris Chard

---

### **Le Conseil Général de Bougy-Villars**

- Vu le préavis municipal n° 3/2022 de la Municipalité du 1<sup>er</sup> février 2022
- Entendu le/s rapport/s de/des commission/s chargée/s de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour :

### **Décide**

**D'accorder un crédit de CHF 302'000.- pour le remplacement du collecteur d'eaux claires (EC) CH 7807A à CH 7903, réparations ponctuelles, CH 7801 à CH 7807A et gainage du collecteur d'eaux usées (EU), CH 7600 à CH 7900A au Chemin de la Touille (aval).**

**D'accorder un crédit de CHF 124'000.- pour la réfection de la couche de roulement au Chemin de la Touille (aval).**

**D'autoriser la Municipalité à financer ces investissements de CHF 302'000.- et CHF 124'000.- au moyen de la trésorerie courante.**

**D'amortir ce crédit de CHF 302'000.- sur 30 ans et de prélever un montant équivalent annuellement du compte 9280.1 « Fonds provenant de recettes affectées/ épuration ».**

**D'amortir ce crédit de CHF 124'000.- sur 30 ans et de prélever un montant équivalent annuellement du compte 9281.00 « Fonds investissements futurs et rénovation ».**

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président  
Chris Chard



La Secrétaire  
Liliane Meylan

Ainsi délibéré en séance du 22 mars 2022